



# Du temps de Copena

L'esclavage en Guyane



## EPI



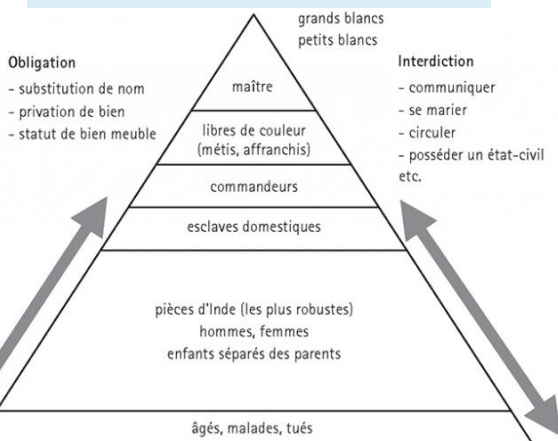
Le commerce triangulaire.

Depuis 1676, la Guyane est devenue une colonie française. **Une colonie** est un territoire appartenant à un pays qui est considéré comme étant la métropole. La colonie permet l'enrichissement de la métropole. Elle exporte des produits exotiques ( rocou, sucre, indigo, café, coton, cacao et épices ) et en échange reçoit des biens d'équipement et de consommation ( produits alimentaires, textiles , matériel d'équipement, outillage et produits de luxe).

### Qu'est-ce que le commerce triangulaire ?

Le **commerce triangulaire**, aussi appelé **traite atlantique** ou **traite occidentale**, est une traite négrière menée au moyen d'échanges entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, pour assurer la distribution d'esclaves noirs aux colonies du Nouveau Monde (continent américain), pour approvisionner l'Europe en produits de ces colonies et pour fournir à l'Afrique des produits européens et américains.

Pour travailler dans les colonies, la France utilise des esclaves. Les négriers participent ainsi à la déportation





de près de deux millions d’Africains à travers l’Atlantique vers les colonies françaises. Ce commerce génère d’énormes profits et les ports négriers de Nantes, Bordeaux, la Rochelle et le Havre s’enrichissent considérablement. Lors du voyage, 20% d’esclaves meurent, entre les brutalités, le manque d’hygiène et les suicides. Arrivés en Guyane, ils travaillent sur des habitations.

Les esclaves n’ont aucun droit et sont considérés comme des objets, sans âme: “ un bien meuble”, “ un outil” qui ne peut rien posséder mais peut être vendu ou donné ( Code Noir, 1685). S’ils désobéissent ou se rebellent, ils sont punis à coups de fouet.

### Où vivent-ils ?

Ils vivent sur dans une habitation, dans des petites cases. **L’habitation** est une unité de production agro-industrielle: il y a des terres pour les cultures d’exportation et des

Des terres consacrées aux cultures vivrières. Sur l’habitation, les esclaves travaillent entre dix et treize heures par jour et doivent en plus assurer les corvées (creusement des canaux de drainage, abattage des arbres) et les veillées. **Le commandeur ou intendant**, est chargé de faire exécuter les ordres du maître, d’organiser le travail des esclaves du lever au coucher du soleil, de veiller à la tranquillité du quartier des esclaves le soir tombé et de les châtier à la moindre défaillance. Les esclaves vivent dans des cases en bois ou en boue séchée. L’esclave dispose d’un abattis, qu’il cultive deux samedis par mois : c’est le samedi “ nègre” accordé par le maître qui se dispense de le nourrir. La base de son alimentation est le manioc, le riz et quelques produits de la chasse, de la pêche. Musique et danse forment l’essentiel de leurs ddivertissements.





### Était-il possible d'échapper à la condition d'esclave ?

L'esclave a peu d'espoir d'échapper à son sort car l'affranchissement d'un esclave est une mesure exceptionnelle.

Certains décident de s'enfuir de la plantation, on les appelle " les marrons". Les Marrons profitent en Guyane, de l'immensité, de la densité et de l'inaccessibilité de la forêt pour s'y réfugier.

Le petit marronnage n'est qu'une fuite spontanée, de courte durée. Les esclaves partent seuls, souvent pour rejoindre leur famille ou fuir la violence du maître; ils ne s'éloignent pas trop de l'habitation, et reviennent généralement avant un mois.

Le grand marronnage se veut organisé et définitif. Les fugitifs après avoir préparé vivres et armes quittent l'habitation sans espoir de retour. Malgré la violence de la répression ( coups de fouet, poing et jarret coupés, oreilles coupées) prévue par le Code Noir, rien n'arrête l'ampleur du marronnage.

